

**Procès-verbal de la réunion du BFA du 22.04.2023**

Présences: Luyckx Jean-Marie
Roland Marcq
Mady Marcq
Dejonghe Ronny
Lens Walter
Roels Ignace
Schoubben Frans
Mailleur Daniel
Doumont André

Rapporteur De Page Kim

1.0 Mot de bienvenue par J.M Luyckx

J.M Luyckx ouvre la réunion à 10h30.

2.0 Approbation du PV de la réunion du 28-02-23.

Modifications du règlement Carpes (en annexe)

Approbation des canevas des différents CB, à l'exception des canevas " Individueel, Dames" et " Carpe au coup ".

Selections Feeder : Si le champion de Belgique a 55 ans, il peut participer au CM Masters feeder l'année suivante (le règlement FIPS précise un âge de 56 ans l'année du championnat).

3.0 Championnats de Belgique 2023

Ronny Dejonghe attire l'attention sur le fait que le coût des trophées pour les championnats a sensiblement augmenté et qu'il est nécessaire de majorer ce poste budgétaire.

Le BFA accepte de majorer ce poste pour le porter à 2.500 €. Les trophées pour la carpe seront acquis en dehors de ce poste.

Ronny Dejonghe controlera les doubles licences.



Procès-verbal de la réunion du BFA du 22.04.2023

4.0 Règlements BFA

La dénomination “Blosos” doit être remplacée par “Sport Vlaanderen”.

Les propositions examinées par la LFPS sont approuvées par le CCCV.

5.0 Règlement “ Carpe au coup ”.

La LFPS a déjà validé un projet de règlement qui a été soumis parallèlement au CCCV. Le CCCV pose une question relative à l'utilisation des “pellets”.

Vu la spécificité de cette technique de pêche, le BFA décide que tous les “pellets “ sont autorisés, également attachés aux hameçons au moyen de bagues. La limitation d'amorce inclut l'ensemble des farines, graines, pellets, ...

Il y a lieu d'ajouter au règlement qu'il ne peut y avoir qu'une seule canne à la surface de l'eau. L'utilisation simultanée d'une seconde canne pour la coupelle est interdite. La petite coupelle fixée au scion est toutefois autorisée.

6.0 Feeder Freestyle

Le BFA examine les trois candidatures qui ont été introduites et décide de confier le coaching de cette section à David Van Damme, qui possède déjà une certaine expérience dans cette discipline.

Le BFA le chargera d'organiser des sélections pour constituer l'équipe pour le CM. Il lui sera également demandé d'établir un programme et un règlement.

7.0 Matériel de pesée.

L'achat du matériel prévu lors de la réunion précédente a été effectué et il est procédé à la répartition entre les commissions sportives.

8.0 Demande de création d'une nouvelle section et d'un C.B.

La LFPS a reçu une demande visant à créer une nouvelle section de compétition axée sur la pêche de la truite au leurre en rivière et sur l'organisation d'un CB en cette discipline. Le BFA ne voit aucune objection à ces demandes pour autant que les procédures (souscription de licences, désignation d'un responsable, etc.) et les règlements soient respectés.



Procès-verbal de la réunion du BFA du 22.04.2023

9.0 Streetfishing

Des candidatures qui ont été introduites au CCCV, la plus convaincante est celle de Peter Verschelden. Avant de le désigner officiellement, la FLPS placera un appel à candidatures sur son site propre, valable jusqu'au 5 mai.

Le règlement de la FIPS servira de base et sera adapté pour cette section.

Trois journées de sélection seront organisées pour déterminer le champion de Belgique : 2 en région flamande (Gand et Oudenaerde) et une en région wallonne (Ath).

Outre le champion de Belgique, le classement déterminera également les 6 pêcheurs (3 duos) qualifiés pour participer au CM, à sélectionner dans les 10 premiers classés.

10.0 Divers

- Peche Expo 11-12/novembre Libramont
- Coaching Dames : Gino Beels. Il est fait remarquer que la désignation d'un coach ne peut être faite que par le BFA, procédure qui n'a pas été respectée en l'occurrence.
- Le paiement des inscriptions pour les différents CB doit se faire chez Ronny Dejonghe.
- Internationaux
Frans Schoubben a été convié à la réunion du BFA. Tenant compte de l'état de santé actuel de Roland Marcq, le BFA décide de le désigner temporairement comme Manager. Il est également décidé de désigner Frans Schoubben comme coach et Hans Sleghers comme coach adjoint, aussi longtemps que nécessaire.

Roland Marcq, en collaboration avec Frans Schoubben, feront le nécessaire pour les séjours de l'équipe au championnat d'Europe en Hongrie et le championnat du monde en Espagne.

Composition de l'équipe pour le C.E. : Benoit Beckaert, Laurent Voose, Eric Diventi, Kim De Page, Hendrik Vandenberghe, Luc Thijs.

Frans Schoubben établira les canevas des sélections et en informera les pêcheurs. La première sélection se déroulera à l'anglaise.
